

Système solaire combiné

RS1842 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	227t
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ASS QUALITE ENERGIES RENOUVELABLES-QUALIT'ENR. · SIRET : 48990736000049

ASS QUALITE ENERGIES RENOUVELABLES-QUALIT'ENR · SIRET : 48990736000031

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
BDR THERMEA FRANCE	83345721100013	Former et organiser l'évaluation
C O S T I C	78463842100049	Former et organiser l'évaluation
CTRE REGIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES	43897139200032	Former et organiser l'évaluation
INES PLATEFORME FORMATION & EVALUATION	44920816400029	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN MICHEL	19390019800030	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Former des professionnels de terrain aux techniques d'installation de systèmes solaires combinés, pour leur permettre de réaliser à leurs clients des installations selon les règles de l'art. L'installateur possèdera les compétences nécessaires pour dimensionner, installer et assurer la maintenance des systèmes solaires combinés. Cette certification permet de satisfaire aux exigences de compétences du référent technique de l'entreprise dans le cadre d'une demande de souscription à une qualification « RGE » dans le domaine du « Système solaire combiné ».

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification a pour objet de :

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du système solaire combiné, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité ;
- Savoir expliquer à un client le fonctionnement d'un système solaire combiné ;
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système solaire combiné ;
- Savoir estimer les besoins d'ECS et de chauffage ;
- Savoir analyser l'installation existante ;
- Savoir choisir une configuration de système solaire combiné en fonction de l'usage et du bâti ;
- Savoir dimensionner un système solaire combiné ;
- Appréhender et estimer les limites de performance du système solaire combiné ;
- Connaître les différents éléments clés constituant une installation ;
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive ;
- Savoir diagnostiquer une panne sur une installation.

A l'issue de la certification, les apprenants devront être capables de :

- Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et divers d'un système solaire combiné ;
- Concevoir et dimensionner un système solaire combiné ;
- Organiser les points clés d'un système solaire combiné de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur ;
- Planifier la maintenance d'un système solaire combiné.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification « Système solaire combiné » demande de la part de l'apprenant d'avoir suivi la certification « Chauffage solaire individuel »

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.formation-enr.org/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1842/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	13
Montant total engagé	13 628 €
Coût moyen par dossier	1 048 €
Durée moyenne	16 h
Période	06/2020 – 11/2021
France compétences	88 %
Reste à charge titulaire	9 %
Régions	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.